



A l'attention de Madame Elisabeth Borne, Ministre de la transition écologique et solidaire

Copie : Monsieur Jean-Baptiste Djebbari, Secrétaire d'état auprès de la Ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports.

Monsieur Bruno le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances

Paris, 3 juillet 2020

Objet : limitation des liaisons aériennes intérieures en France et en Europe

Madame la Ministre,

Lundi 22 juin dernier, Monsieur Jean-Baptiste Djebbari, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire, chargé des transports, a annoncé vouloir, par la voie d'un arrêté, limiter les liaisons aériennes intérieures pour des trajets réalisables en moins de 2h30 en train. Cette annonce fait suite aux objectifs de réduction des vols intérieurs opérés par Air France, présentés dans le cadre du plan de soutien financier accordé par l'Etat à la compagnie le 24 avril dernier.

La France a l'occasion historique de se positionner comme le premier État membre européen à prendre des mesures ambitieuses de fermeture de lignes intérieures pour des raisons environnementales. Tous les États membres européens sont confrontés à la problématique de transfert des vols court-courriers vers le rail. Les mesures qu'envisage de prendre la France aujourd'hui auront des répercussions sur d'autres pays en Europe.

Or nous souhaitons vous alerter sur les faiblesses des mesures envisagées par la France, au regard des objectifs poursuivis.

Tout d'abord, la restriction du champ de cette mesure au seul aéroport d'Orly limite considérablement la portée de la mesure envisagée et son bénéfice climatique. Ainsi, la fermeture de liaisons aériennes au départ de l'aéroport de Roissy ou de liaisons inter-régionales ne pourraient être incluses, alors que nombre d'entre elles sont réalisables en train dans un temps satisfaisant. De plus, l'exclusion des liaisons comportant des passagers en transit menace l'intégrité de la mesure, alors que d'autres solutions comme le renforcement de l'offre ferroviaire et des services train/avion pourraient constituer une priorité des plans de relance français.

De plus, la limitation du champ des fermetures des lignes au critère d'alternative ferroviaire en moins de 2h30 apparaît comme une interprétation peu ambitieuse de la nature « satisfaisante » du service ferroviaire. Elle limiterait ainsi à 3 le nombre de liaisons aériennes intérieures concernées par la suppression des créneaux de vols, alors que plus de 14 sont réalisables en moins de 3h30, et 39 en moins de 5h sur le territoire métropolitain. Les 3 lignes intérieures les plus émettrices de CO2 en France ne seraient pas concernées par cette fermeture selon le critère de 2h30, alors que 2 d'entre elles sont réalisables en moins de 5 heures en train et la dernière en moins de 6 heures. De nombreuses liaisons entre les villes européennes sont également accessibles en train en moins de 5 heures, comme Paris-Francfort ou Paris-Cologne.

La croissance du trafic et des émissions de CO2 du trafic aérien en France, en Europe et dans le monde constitue assurément un problème climatique majeur. Ainsi, les émissions du secteur aérien ont augmenté de 71 % entre 1990 et 2018 en France. Par ailleurs, au niveau européen, elles sont susceptibles de tripler d'ici à 2050, sans action politique d'envergure.

Comme vous le savez, la Convention citoyenne pour le Climat s'est prononcée pour des mesures de réduction de l'impact climatique du secteur et notamment pour la fermeture des liaisons aériennes intérieures réalisables en train en moins de 4 heures. Au-delà du report modal avion / train, la Convention a également demandé l'abandon des extensions d'aéroports, ce que nous soutenons. Les projets d'extension induisent une croissance significative du trafic, notamment des vols internationaux, non compatible avec nos engagements climatiques.

Madame la Ministre, nous vous appelons à agir en faveur d'une vraie politique de report modal de l'avion sur le train en France et en Europe. Celle-ci fait partie des mesures nécessaires, même si non suffisantes, pour remettre le secteur aérien sur les rails de nos objectifs climatiques.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Madame la Ministre, de bien vouloir recevoir nos salutations les plus respectueuses.

Signataires

France :

Réseau Action Climat

France Nature Environnement

Greenpeace

Agir Pour l'Environnement

Alofa Tuvalu

UECNA

UFCNA

Notre Choix

Collectif Non au Terminal 4

Europe :

Germanwatch (Allemagne)

AEF (Royaume-Uni)

Natuurenmilieu (Pays-Bas)

Ecologistas en Accion (Espagne)

VCÖ-Mobilität mit Zukunft (Autriche)

Inter Environnement Wallonie Asbl -IEW (Belgique)

Bond Beter Leefmilieu (Belgique)

Stay grounded (Europe)